

# Oggetti del Consiglio

## Oggetto del Consiglio n. 16 del 6 novembre 2025 - Verbale

Objet n° 16/XVII du 06/11/2025

ÉLECTION DES ASSESSEURS RÉGIONAUX.

Le Président AGGRAVI déclare ouvert le débat sur l'objet n° 4 inscrit à l'ordre du jour concernant l'élection des Assesseurs régionaux.

Le Président, faisant suite au rejet de la question préjudicielle (objet n° 10/XVII) et à la proposition du nombre et de l'articulation des Assessorats et des noms des Assesseurs présentés par le Président de la Région (objet n° 11/XVII), ainsi qu'au débat survenu (objets nn° 12, 13 et 14/XVII), invite le Conseil, aux termes de l'article 4 de la loi régionale n° 21 du 7 août 2007 et de l'article 8bis du Règlement intérieur pour le fonctionnement du Conseil régional, à procéder à l'élection des Assesseurs régionaux.

Il relit la proposition du nombre et de l'articulation des assessorats et des noms des membres du gouvernement régional :

- à l'Assessorat de l'essor économique, de la formation et du travail, des transports et de la mobilité durable, avec la charge de Vice-président de la Région : M. Luigi BERTSCHY ;
- à l'Assessorat des affaires européennes, de l'innovation, du PNRR, des politiques nationales de la montagne et des politiques de la jeunesse : M. Leonardo LOTTO ;
- à l'Assessorat de l'agriculture et des ressources naturelles : Mme Speranza GIROD ;
- à l'Assessorat du budget, des finances et des politiques du crédit : M. Mauro BACCEGA ;
- à l'Assessorat de l'éducation, de la culture et des politiques identitaires : M. Erik LAVEVAZ ;
- à l'Assessorat des ouvrages publics, du territoire et de l'environnement : M. Davide SAPINET ;
- à l'Assessorat de la santé, du bien-être et des politiques sociales : M. Carlo MARZI ;
- à l'Assessorat du tourisme, des sports et du commerce : M. Giulio GROSJACQUES.

Le Président rappelle que la votation des Assesseurs régionaux a lieu au scrutin secret, par un seul vote, à la majorité absolue des Conseillers statutairement prévus, en cochant la case "SI/OUI" ou "NO/NON" du bulletin de vote, et que les bulletins portant des noms de personnes ou toute autre indication seront annulés.

Après vote au scrutin secret effectué à la table de vote (le Conseiller VIÉRIN Laurent remplissant les fonctions de secrétaire et les Conseillers MARGUERETTAZ, VIÉRIN Marco et MANFRIN remplissant les fonctions de scrutateurs) ayant donné les résultats suivants :

- Conseillers présents et votants : trente-cinq ;
- Bulletins valablement exprimés : trente-cinq ;

Nombre de voix réunies :

- SI/OUI : vingt-deux ;
- NO/NON : treize.

Le Président, au vu des résultats du vote, proclame élus avec vingt-deux voix favorables sur trente-cinq Conseillers votants les Assesseurs susmentionnés.

#### LE CONSEIL

prend acte et les Assesseurs régionaux, sur invitation du Président du Conseil, prennent place à la table du gouvernement.

Le nouveau Président de la Région, M. Renzo TESTOLIN, adresse un message de salutation et de remerciement à l'Assemblée.

---